



Résolution 2025-02-R02

Perte salariale AGA 2025

Il est résolu d'assumer la perte salariale de Julien Nobert et Sabrina Williams pour un maximum de 3.75 heures chacun afin qu'ils puissent préparer la salle pour l'Assemblée générale annuelle le 13 mars prochain.

Proposé par Sabrina Williams

Secondé par Kelly Pothier

Adopté le :

Armand Leudjie

Secrétaire SEI 10005